

# **Avis de reprise** **d'une consultation du public**

**GAEC du Clos Perrin – les Moustiers – 56380 Guer**

La consultation du public relative à la demande d'enregistrement d'un élevage de 160 vaches laitières et de 795 bovins à l'engrais au lieu-dit « les Moustiers » à Guer, présenté par le GAEC du Clos Perrin, dont le siège social est situé à cette adresse, prescrite par arrêté préfectoral du 23 janvier 2020, du 24 février 2020 à 09h00 au 23 mars 2020 à 17h00 en mairie de Guer a été suspendue en raison des restrictions de déplacement imposées par le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 et en application des dispositions de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 modifiée relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période.

L'ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire autorise la reprise des consultations du public.

La consultation du public susvisée, suspendue depuis le 17 mars 2020, reprendra à compter du mercredi 8 juillet 2020 à 9h00 jusqu'au jeudi 16 juillet à 17h00 en mairie de Guer – place de l'Hôtel de Ville – 56380 Guer.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et en mairie de Guer aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public :

Le public peut formuler ses observations jusqu'au jeudi 16 juillet 2020 à 17h00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Guer
- par lettre adressée au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)